



MAISON DE QUARTIER DE VILLEJEAN 2 RUE DE BOURGOGNE - 35000 RENNES MÉTRO : KENNEDY

Les objectifs de cette journée

Solidaires 35 propose aux équipes syndicales une journée d'échanges et de débats sur les atteintes à la santé d'origine professionnelle.

Si dans tous les secteurs, l'activité et l'organisation du travail peuvent générer des pathologies qui laissent des traces durables voire irréversibles sur la santé des salarié·es (troubles musculo-squelettiques liés aux manipulations, usure professionnelle, pathologies liées à l'exposition à des produits toxiques...), leur origine professionnelle est peu reconnue. Il en est de même pour les accidents souvent rendus invisibles dans l'espace professionnel (entreprise, atelier, administration ou service). De plus, l'absentéisme pour raisons de santé est peu questionné et ses causes peu analysées.

Face aux risques du travail il est donc essentiel que nous développions des capacités d'actions collectives sur le travail et son organisation et obtenions des employeurs le respect de leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail. D'autant plus dans la période actuelle de crise sanitaire et de transformation des organisations du travail. Cette journée est organisée pour mieux comprendre les enjeux autour des lésions professionnelles et de dégager des perspectives d'actions collectives grâce à nos échanges, à la présentation d'outils syndicaux et la présence de professionnels de la santé au travail.

Cette journée est ouverte à tout e s les militant es des départements bretons.

RENDRE VISIBLES LES ATTEINTES À LA SANTÉ LIÉES AU TRAVAIL

9 H 15 - 9 H 30 : PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

9 H 30 - 10 H 30 : QUELQUES DONNÉES SUR LES ARRÊTS DE TRAVAIL

Clémentine Comer et Gabrielle Lecomte-Ménahès, sociologues, Université Rennes 1

10 H 45 - 12 H 00 : ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES : L'INVISIBILISATION D'UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Véronique Daubas-Letourneux, sociologue, EHESP

PAUSE DÉJEUNER 12 H 00 - 13 H 30

13 H 30 - 15 H 00 : 2 ATELIERS EN PARALLÈLE - FONCTION PUBLIQUE/SECTEUR PRIVÉ

À partir d'un cas réel d'accident de service/travail, réfléchir collectivement aux actions possibles vis-à vis : du ou de la salarié.e.s, au sein de l'équipe syndicale et de l'instance (CHSCT, CSE)

15 H 15 - 17 H 15 : COMMENT PRENDRE EN CHARGE COLLECTIVEMENT LES PROBLÈMES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Interventions croisées de médecins et de syndicalistes et débat avec la salle

17 H 15 - 17 H 30 : CONCLUSION DE LA JOURNÉE

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- Mathilde Boursier, médecin généraliste
- contrôleur ou ingénieur de la CARSAT
- Benoit Dorémus, médecin du travail dans la fonction publique
- Dr. Renoux, médecin du travail en service inter-entreprises
- Eric Beynel, commission conditions de travail de SolidaireS
- Gaëlle Martinez, secrétariat national de Solidaires

CETTE JOURNÉE OUVRE DROIT AU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE (CFESS)

